

États financiers consolidés de

L'HÔPITAL D'OTTAWA

31 mars 2013

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Hôpital d'Ottawa ("l'Hôpital"), qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2013, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital au 31 mars 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Information comparative

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers consolidés, qui indique que l'Hôpital a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public le 1^{er} avril 2012, avec une date de transition au 1^{er} avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans consolidés aux 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2012, ainsi que les notes complémentaires. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

A handwritten signature in blue ink that reads "Deloitte s.r.l.".

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 5 juin 2013

L'HÔPITAL D'OTTAWA
États financiers consolidés
31 mars 2013

	<u>PAGE</u>
Bilan consolidé	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution des soldes des fonds	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 34

L'HÔPITAL D'OTTAWA

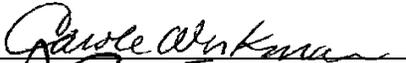
Bilan consolidé

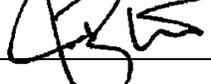
au 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

	31 mars 2013	31 mars 2012 (non audité) (note 3)	1er avril 2011 (non audité) (note 3)
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	23 436 \$	- \$	- \$
Placements à court terme	1 157	1 010	1 255
Débiteurs (note 4)	72 483	56 315	60 847
Stocks	15 331	12 437	12 114
Frais payés d'avance	6 712	5 627	6 115
	119 119	75 389	80 331
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	11 397	24 765	28 129
PLACEMENTS DÉTENUS POUR ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 12)	81 022	74 335	71 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	639 872	642 877	622 497
ENCAISSE DÉTENUE EN FIDUCIE (note 10)	33 239	32 749	33 472
	884 649 \$	850 115 \$	835 854 \$
PASSIF À COURT TERME			
Endettement bancaire (note 6)	- \$	12 535 \$	43 818 \$
Créditeurs et charges à payer	265 292	255 017	232 297
Montant dû à la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa (note 15)	4 118	4 565	4 212
Tranche de la dette à long terme échéant moins d'un an (note 8)	1 537	1 510	1 408
Tranche des obligations en vertu de contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an (note 9)	-	53	112
	270 947	273 680	281 847
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 7)	47 877	46 582	30 325
DETTE À LONG TERME (note 8)	7 298	8 835	9 060
OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 9)	-	-	53
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	450 363	440 976	430 454
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE (note 10)	33 239	32 749	33 472
	809 724	802 822	785 211
ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (note 17)			
ACTIF NET (INSUFFISANCE)			
Investi en immobilisations corporelles (note 12)	236 981	230 129	214 256
Non affecté (insuffisance)	(162 056)	(182 836)	(163 613)
	74 925	47 293	50 643
	884 649 \$	850 115 \$	835 854 \$

AU NOM DU CONSEIL

 , président du Conseil

 , président-directeur général

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA
État consolidé des résultats
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

	<u>2013</u>	<u>2012</u> (non audité) (note 3)
Revenus		
Soins aux patients :		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	988 326 \$	975 854 \$
Autres	145 040	139 368
Sommes recouvrées et autres	56 866	51 155
Autres sources de financement	12 548	12 487
Services commercialisés	7 470	8 300
Placement	1 161	441
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 10)	6 661	7 094
	<u>1 218 072</u>	<u>1 194 699</u>
Dépenses		
Salaires	589 256	606 694
Avantages sociaux	151 238	164 242
Fournitures et autres	195 120	151 876
Fournitures médicales et chirurgicales	94 499	95 071
Rémunérations du personnel médical	87 141	87 198
Médicaments	59 061	58 910
Intérêts	733	629
Amortissement de l'équipement	38 443	36 378
	<u>1 215 491</u>	<u>1 200 998</u>
Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus) avant les éléments mentionnés ci-dessous	2 581	(6 299)
Revenus du stationnement	16 933	16 650
Dépenses du stationnement	(4 765)	(4 330)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 10)	15 258	15 455
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terres	(25 482)	(24 826)
Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus) avant les éléments mentionnés ci-dessus et avant financement non récurrent	4 525	(3 350)
Financement non récurrent (note 19)	23 107	-
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	27 632 \$	(3 350) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution des soldes des fonds

de l'exercice clos le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles (note 12)	<u>Non affecté</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u> (non audité) (note 3)
SOLDE AU DÉBUT	230 129 \$	(182 836) \$	47 293 \$	50 643 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-	27 632	27 632	(3 350)
Variation nette du placement en immobilisations corporelles (note 12)	6 852	(6 852)	-	-
SOLDE À LA FIN	236 981 \$	(162 056) \$	74 925 \$	47 293 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA
État consolidé des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

	<u>2013</u>	<u>2012</u> (non audité) (note 3)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	27 632 \$	(3 350) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	63 925	61 204
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(21 919)	(22 549)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	74	-
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 7)	1 294	16 256
	71 006	51 561
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 16)	(10 019)	27 662
	60 987	79 223
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	31 316	33 072
Remboursement de la dette à long terme	(1 520)	(1 408)
Montant financé par la dette à long terme	-	1 285
Remboursement des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(53)	(112)
Augmentation (diminution) des apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie	490	(723)
Augmentation (diminution) du dû à la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa	(447)	353
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	20	-
	29 806	32 467
ACTIVITÉS EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(61 013)	(81 584)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution nette des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	13 368	3 364
Diminution (augmentation) nette des fonds détenus en fiducie	(490)	723
Augmentation des placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	(6 687)	(2 910)
	6 191	1 177
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	35 971	31 283
ENDETTEMENT BANCAIRE AU DÉBUT	(12 535)	(43 818)
ENCAISSE (ENDETTEMENT BANCAIRE) À LA FIN	23 436 \$	(12 535) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Hôpital d'Ottawa (l'"Hôpital") est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration de services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Base de présentation

Ces états financiers consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital. L'Hôpital consolide les activités financières des entités contrôlées qui fournissent des services cliniques.

Ces états financiers consolidés incluent les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa offre des soins cardiovasculaires aux patients de l'Hôpital d'Ottawa. L'entente de fonctionnement entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa stipule que le soutien clinique et administratif est fourni à la juste valeur marchande et que les locaux utilisés sont fournis à titre gratuit par l'Hôpital. Constitué sous le régime des lois de l'Ontario, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

Ces états financiers consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, une entité contrôlée, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, ses entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario et les Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa est divulguée à la note 15.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Adoption de nouvelles normes comptables

Au 1^{er} avril 2012, l'Hôpital a adopté le Chapitre 3450 du Manuel comptable pour le secteur public, *Instruments financiers*. Cette nouvelle norme fournit des directives sur la comptabilisation, la mesure et la divulgation d'instruments financiers. Les dispositions transitoires de cette norme indiquent que lorsqu'un organisme du gouvernement applique cette norme dans la même période au cours duquel il adopte les normes comptables canadiennes pour le secteur public, cette norme ne peut être appliquée de manière rétrospective. Les chiffres comparatifs sont présentés selon les conventions comptables appliquées par l'organisme du gouvernement précédent son adoption des normes comptables pour le secteur public. Par conséquent, les gains et pertes non réalisés constatés au bilan d'ouverture demeurent dans l'insuffisance non affecté.

L'adoption de cette norme n'a pas eu d'impacts quantitatifs au bilan. La note 14 aux états financiers fournit les divulgations requises selon cette nouvelle norme.

Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout rajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période où le rajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus provenant du régime d'assurance-maladie provincial et des services commercialisés sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Classement des instruments financiers

Tous les instruments financiers présentés au bilan de l'Hôpital sont classés de la manière suivante :

Encaisse	Juste valeur
Placements à court terme	Juste valeur
Débiteurs	Coût amorti
Placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	Juste valeur
Encaisse détenue en fiducie	Juste valeur
Endettement bancaire	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Montant dû à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa	Coût amorti
Dette à long terme	Coût amorti

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements à court terme et placements

Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placement sont enregistrés contre les revenus de placements. Les ventes et les acquisitions sont comptabilisées à la date de règlement.

La juste valeur est déterminée aux cours du marché. La juste valeur est basée sur les conditions du marché à un moment donné et n'est pas représentative de la juste valeur future.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative au taux suivants :

Aménagement des terrains	3 - 25 ans
Bâtiments	10 - 50 ans
Matériel de service d'immeubles	5 - 25 ans
Matériel principal	3 - 20 ans

Apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de revenus, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. Les principales estimations requises comprennent la vie utile estimée des immobilisations corporelles, les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs, le montant des charges à payer et les provisions pour créances douteuses.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

3. ADOPTION DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, l'Hôpital a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Conformément au chapitre 2125 ("Chapitre 2125") du Manuel comptable pour le secteur public, *Première application par des organismes publics*, la date de transition aux nouvelles normes est le 1^{er} avril 2011 et l'Hôpital a préparé et présenté un bilan d'ouverture en date de cette transition aux nouvelles normes. Ce bilan d'ouverture représente le point de départ de sa comptabilité selon les nouvelles normes. Dans son bilan d'ouverture et en vertu des recommandations du Chapitre 2125, l'Hôpital :

- (a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les normes;
- (b) n'a pas comptabilisé d'éléments à titre d'actifs ou passifs si les normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- (c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie d'actifs, de passifs ou de composantes de l'actif net mais qui, selon les normes, appartiennent à une autre catégorie;
- (d) a appliqué les normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément au chapitre 2125, les méthodes comptables présentées à la note 2 ont été appliqués de la même manière pour tous les exercices présentés et les ajustements consécutifs à l'adoption des nouvelles normes ont été appliqués rétrospectivement à l'exception des cas où des exemptions disponibles conformément au chapitre 2125 ont été appliquées.

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

3. ADOPTION DU NOUVEAU REFERENTIEL COMPTABLE (suite)

Impact de l'adoption des nouvelles normes au 1^{er} avril 2011.

L'impact de l'adoption des nouvelles normes sur les postes du bilan et de l'actif net au 1^{er} avril 2011 est résumé comme suit :

	Solde tel que rapporté au 31 mars 2011	Ajustment	Référence	Solde tel que redressé au 1er avril 2011 (non audité) (note 3)
Actifs				
Placements à court terme	1 255 \$	- \$		1 255 \$
Débiteurs	60 847	-		60 847
Stocks	12 114	-		12 114
Frais payés d'avance	6 115	-		6 115
Subventions à recevoir	28 129	-		28 129
Placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	71 425	-		71 425
Immobilisations corporelles	622 497	-		622 497
Encaisse détenue en fiducie	33 472	-		33 472
	835 854	-		835 854
Passifs et autres composantes				
Endettement bancaire	43 818	-		43 818
Créditeurs et charges à payer	232 297	-		232 297
Montant dû à la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa	4 212	-		4 212
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	1 408	-		1 408
Tranche des obligations en vertu de contrat de location- acquisition échéant à moins d'un an	112	-		112
Avantages sociaux futurs	26 318	4 007 (a)		30 325
Dette à long terme	9 060	-		9 060
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	53	-		53
Apports reports afférents aux immobilisations corporelles	430 454	-		430 454
Apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie	33 472	-		33 472
Investi en immobilisations corporelles	214 256	-		214 256
Non affecté (insuffisance)	(159 606)	(4 007) (a)		(163 613)
	835 854 \$	- \$		835 854 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

3. ADOPTION DU NOUVEAU REFERENTIEL COMPTABLE (suite)

Impact de l'adoption des nouvelles normes au 31 mars 2012.

L'impact de l'adoption des nouvelles normes sur les postes du bilan et de l'actif net au 31 mars 2012 est résumé comme suit :

	Solde tel que rapporté au 31 mars <u>2012</u>	<u>Ajustment</u>	<u>Référence</u>	Solde tel que redressé au 31 mars <u>2012</u> (non audité) (note 3)
Actifs				
Placements à court terme	1 010 \$	-	\$	1 010 \$
Débiteurs	56 315	-		56 315
Stocks	12 437	-		12 437
Frais payés d'avance	5 627	-		5 627
Subventions à recevoir	24 765	-		24 765
Placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	74 335	-		74 335
Immobilisations corporelles	642 877	-		642 877
Encaisse détenue en fiducie	32 749	-		32 749
	<u>850 115</u>	<u>-</u>		<u>850 115</u>
Passifs et autres composantes				
Endettement bancaire	12 535	-		12 535
Créditeurs et charges à payer	255 017	-		255 017
Montant dû à la Corporation de la résidence de L'Hôpital d'Ottawa	4 565	-		4 565
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	1 510	-		1 510
Tranche des obligations en vertu de contrat de location- acquisition échéant à moins d'un an	53	-		53
Avantages sociaux futurs	34 139	12 443	(b)	46 582
Dette à long terme	8 835	-		8 835
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	-	-		-
Apports reports afférents aux immobilisations corporelles	440 976	-		440 976
Apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie	32 749	-		32 749
Investi en immobilisations corporelles	230 129	-		230 129
Non affecté (insuffisance)	(170 393)	(12 443)	(b)	(182 836)
	<u>850 115 \$</u>	<u>-</u>	<u>\$</u>	<u>850 115 \$</u>

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

3. ADOPTION DU NOUVEAU REFERENTIEL COMPTABLE (suite)

Impact de l'adoption des nouvelles normes sur l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2012

	Solde tel que rapporté au 31 mars <u>2012</u>	<u>Ajustment</u>	<u>Référence</u>	Solde tel que redressé au 31 mars <u>2012</u> (non audité) (note 3)
Revenus	1 194 699 \$			1 194 699 \$
Dépenses				
Salaires	606 694	- \$		606 694
Avantages sociaux	155 806	8,436	(c)	164 242
Fournitures et autres	151 876	-		151 876
Fournitures médicales et chirurgicales	95 071	-		95 071
Rémunérations du personnel médical	87 198	-		87 198
Médicaments	58 910	-		58 910
Intérêts	629	-		629
Amortissement de l'équipement	36 378	-		36 378
	1 192 562	8 436		1 200 998
Excédent des revenus sur les dépenses avant les éléments mentionnés ci-dessous	2 137	(8 436)	(c)	(6 299)
Revenus du stationnement	16 650	-		16 650
Dépenses du stationnement	(4 330)	-		(4 330)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments	15 455	-		15 455
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terres	(24 826)	-		(24 826)
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	5 086 \$	(8 436) \$	(c)	(3 350) \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

3. ADOPTION DU NOUVEAU REFERENTIEL COMPTABLE (suite)

Explication des ajustements

(a) Avantages sociaux futurs au 1^{er} avril 2011

L'Hôpital a choisi de reconnaître à la date de transition les gains et pertes actuariels non amortis, ainsi que le coût des services passés non amorti au 1^{er} avril 2011; ainsi, le passif au titre des avantages sociaux futurs a augmenté d'un montant de 4 007 \$, avec une réduction correspondante aux actifs nets.

(b) Avantages sociaux futurs au 31 mars 2012

L'Hôpital a choisi de reconnaître à la date de transition les gains et pertes actuariels non amortis, ainsi que le coût des services passés non amorti au 1^{er} avril 2011; ainsi, le passif au titre des avantages sociaux futurs a augmenté d'un montant de 12 443 \$.

(c) Charge d'avantages sociaux futurs pour l'exercice clos le 31 mars 2012

La charge additionnelle de 8 436\$ représente l'augmentation nette de la variance dans le passif au titre des avantages sociaux futurs entre le 31 mars 2012 et le 1^{er} avril 2011.

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

**4. DÉBITEURS, ET SUBVENTIONS À RECEVOIR POUR IMMOBILISATIONS
CORPORELLES**

Débiteurs

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
		(non audité) (note 3)	(non audité) (note 3)
Sommes à recevoir des patients	38 147 \$	35 535 \$	36 450 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	14 051	10 781	11 047
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 15)	3 838	1 851	1 884
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 15)	4 798	1 119	13
Autres	15 554	11 089	15 556
	76 388	60 375	64 950
Moins la provision pour créances douteuses	(3 905)	(4 060)	(3 300)
	72 483 \$	56 315 \$	60 847 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

4. DÉBITEURS, ET SUBVENTIONS À RECEVOIR POUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Débiteurs (suite)

L'analyse de l'âge des débiteurs de L'Hôpital au 31 mars s'établit comme suit :

	<u>0-30 jours</u>	<u>31-60 jours</u>	<u>61-90 jours</u>	<u>Over 90 jours</u>	<u>Total</u>
Comptes débiteurs des patients	11 782 \$	10 875 \$	3 700 \$	11 790 \$	38 147 \$
Ministère de la Santé de des Soins de longue durée	8 436	713	380	4 522	14 051
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (Note 15)	3 838	-	-	-	3 838
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 15)	4 798	-	-	-	4 798
Autres	9 910	4 043	248	1 353	15 554
Provision pour créances douteuses	(608)	(341)	(124)	(2 832)	(3 905)
	38 156 \$	15 290 \$	3 290 \$	14 833 \$	72 483 \$

La provision pour créances douteuses est lié aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires.

Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013

(en milliers de dollars)

4. DÉBITEURS, ET SUBVENTIONS À RECEVOIR POUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
		(non audité) (note 3)	(non audité) (note 3)
Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 15)	3 694 \$	6 261 \$	9 015 \$
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 15)	7 834	7 834	7 834
Université d'Ottawa	-	477	2 112
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	-	-	8 035
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (note 15)	-	9 873	-
Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario	-	143	1 164
Autres	(131)	177	(31)
	11 397 \$	24 765 \$	28 129 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 mars 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	1 618 \$	-	1 618 \$
Aménagement des terrains	5 336	5 258	78
Bâtiments	712 062	253 369	458 693
Matériel de service d'immeubles	128 352	80 140	48 212
Matériel principal	362 241	263 480	98 761
Immobilisations en cours	32 510	-	32 510
	1 242 119 \$	602 247 \$	639 782 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	31 mars 2012		1 ^{er} avril 2011
	Coût	Amortissement cumulé (non audité) (note 3)	Valeur nette (non audité) (note 3)
Terrains	1 618 \$	- \$	1 618 \$
Aménagement des terrains	5 336	5 206	130
Bâtiments	708 643	233 430	475 213
Matériel de service d'immeubles	116 405	74 650	41 755
Matériel principal	608 631	503 423	105 208
Immobilisations en cours	18 953	-	18 953
	1 459 586 \$	816 709 \$	642 877 \$
			622 497 \$

Le coût et l'amortissement cumulé au 1^{er} avril 2011 se chiffraient respectivement à 1 378 746 \$ et 756 249 \$.

6. ENDETTEMENT BANCAIRE

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2013 (nul \$ au 31 mars 2012; nul \$ au 1^{er} avril 2011). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel. L'Hôpital a aussi un découvert bancaire de nul \$ (12 535 \$ au 31 mars 2012; 43 818 \$ au 1^{er} avril 2011) qui a été couvert par le compte de placements détenus pour acquisitions d'immobilisations.

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2013.

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
		(non audité) (note 3)	(non audité) (note 3)
Obligation au titre des prestations constituées	54 307 \$	48 641 \$	30 325 \$
Coût non amorti des services passés	(6 430)	(2 059)	-
Passif des avantages sociaux des employés	47 877 \$	46 582 \$	30 325 \$

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
		(non audité) (note 3)	(non audité) (note 3)
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,94 %	4,69 %	5,63 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés, diminuant de 0,5 % par an pour atteindre ultimement un taux de 4,5 % par la suite	7,50 %	7,50 %	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	15 ans	15 ans	15 ans

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Inclut dans l'état des résultats est un montant de 1 295 \$ (16 256 \$ en 2012) au titre des avantages sociaux futurs. Ce montant comprend les éléments suivants :

	31 mars 2013	31 mars 2012
		(non audité) (note 3)
Charge supplémentaire au titre des avantages sociaux	3 918 \$	18 563 \$
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(2 623)	(2 307)
	1 295 \$	16 256 \$

8. DETTE À LONG TERME

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
		(non audité) (note 3)	(non audité) (note 3)
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 5,45 %, remboursable par versements mensuels de 44 \$, échéant en avril 2015	3 822 \$	4 356 \$	4 889 \$
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 27 \$, échéant en avril 2015	675	1 000	1 325
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 36 \$, échéant en décembre 2015	2 900	3 333	3 767
Solde reporté	7 397	8 689	9 981

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

8. DETTE À LONG TERME (suite)

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
		(non audité) (note 3)	(non audité) (note 3)
Solde à rapporté	7 397 \$	8 689	9 981 \$
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 3,12 %, remboursable par versements mensuels de 10 \$ échéant en mars 2015	251	371	487
Effet à payer, intérêts à taux fixe de 3,70 %, remboursable par versements mensuels de 9 \$ échéant en mars 2015	1 187	1 285	-
Total des prêts	8 835	10 345	10 468
Moins la tranche échéant à moins d'un an	1 537	1 520	1 408
	7 298 \$	8 825 \$	9 060 \$

Les futurs remboursements de principal se présentent comme suit :

2014	1 537 \$
2015	2 484
2016	4 814
	8 835 \$

En plus des emprunts à rembourser susmentionnés, les autres facilités de crédit existent :

Autorisation de découvert de 500 \$ obtenue auprès de la Banque de la Nouvelle-Écosse afin de répondre aux besoins de financement courants. La facilité renouvelable est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel, payable mensuellement à terme échu. L'Hôpital a fourni la garantie suivante pour la facilité : un accord général de sécurité qui constitue une charge de premier rang sur l'ensemble des débiteurs, des stocks et des équipements autres que les biens loués. Le montant actuel prélevé sur cette facilité est nul \$ au 31 mars 2013 (nul \$ au 31 mars 2012; nul \$ au 1^{er} avril 2011).

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

9. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

L'Hôpital est lié par des contrats de location-acquisition d'équipement diagnostique :

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u> (non audité) (note 3)	<u>1^{er} avril 2011</u> (non audité) (note 3)
Obligation, 5,95 %, découlant d'un contrat de location-acquisition, remboursable par versements mensuels de 19 \$, échéant en juin 2011	- \$	- \$	57 \$
Obligation, 6,10 %, découlant d'un contrat de location-acquisition, remboursable par versements mensuels de 5 \$, échéant en février 2013	53	53	108
Total des obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	53	165
Moins la tranche échéant à moins d'un an	-	53	112
	- \$	- \$	53 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

10. APPORTS REPORTÉS

Afférents aux fonds détenus en fiducie

Les apports reportés afférents aux fonds détenus en fiducie représentent la totalité des fonds détenus en fiducie pour le compte de tiers.

Les variations survenues dans le solde de l'exercice sont les suivantes :

	31 mars 2013	31 mars 2012
		(non audité) (note 3)
Solde au début	32 749 \$	33 472 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	12 154	10 987
Intérêts gagnés au cours de l'exercice	41	35
Moins les décaissements effectués au cours de l'exercice	(11 705)	(11 745)
	33 239 \$	32 749 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

10. APPORTS REPORTÉS (suite)

Afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	31 mars 2013	31 mars 2012 (non audité) (note 3)
Solde au début	440 976 \$	430 454 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	31 306	33 071
Moins l'amortissement du matériel	(6 661)	(7 094)
Moins l'amortissement des bâtiments	(15 258)	(15 455)
	450 363 \$	440 976 \$

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2013	31 mars 2012 (non audité) (note 3)	1 ^{er} avril 2011 (non audité) (note 3)
Fraction non amortie des apports afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	394 056 \$	402 350 \$	397 608 \$
Fraction inutilisée des apports afférents aux immobilisations corporelles	56 307	38 626	32 846
	450 363 \$	440 976 \$	430 454 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

11. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'Hôpital définit le capital comme étant les actifs nets non affectés et les actifs nets investis en immobilisations corporelles. L'Hôpital a actuellement une insuffisance cumulée de ses actifs non affectés résultant des opérations passées. Cette insuffisance diminuera au fur et à mesure de la rentabilisation des opérations. Une fois l'insuffisance des actifs nets non affectés éliminée, l'objectif de l'Hôpital en ce qui a trait aux actifs nets non affectés consistera à financer ses opérations futures. Les actifs nets investis en immobilisations corporelles ont pour but de financer l'acquisition antérieure des immobilisations requises à des fins opérationnelles.

L'Hôpital n'est pas assujéti à des exigences de capital imposées de l'extérieur et sa stratégie globale en matière de capital reste inchangée par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2012.

12. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
		(non audité) (note 3)	(non audité) (note 3)
Immobilisations corporelles	639 872 \$	642 877 \$	622 497 \$
Sources de financement			
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(402 350)	(402 350)	(397 608)
Dette à long terme (note 8)	(8 835)	(10 345)	(10 468)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 9)	-	(53)	(165)
	<u>236 981 \$</u>	<u>230 129 \$</u>	<u>214 256 \$</u>

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

12. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	31 mars 2013	31 mars 2012
		(non audité) (note 3)
Acquisition d'immobilisations corporelles	61 013 \$	81 584 \$
Montants couverts par les apports reportés	(13 624)	(27 291)
Produit de l'aliénation du matériel	(20)	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(74)	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	21 919	22 549
Amortissement des immobilisations corporelles	(63 925)	(61 204)
Remboursement de la dette à long terme	1 510	1 408
Montant financé par la dette à long terme	-	(1 285)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	53	112
	6 852 \$	15 873 \$

Les placements détenus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles proviennent de fonds reçus et affecté aux dépenses en immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital et classés comme étant à long terme car les sorties de fonds connexes ne sont pas censées se produire avant un an.

13. RÉGIME DE RETRAITE

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le "régime"). Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées au régime durant l'exercice, par l'Hôpital au nom de ses employés, s'élevaient à 48 642 \$ (50 924 \$ en 2012) et figurent à l'état des résultats.

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

13. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

La charge de retraite représente le montant qui, selon les meilleures estimations de l'administrateur du régime et de ses actuaires, sera suffisant pour fournir un niveau de certitude élevé que les prestations seront entièrement financées par l'actif de la caisse de retraite au moment de la retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif de capitalisation consiste à faire en sorte que le pourcentage des cotisations que l'employeur verse au régime demeure constant par rapport aux cotisations versées par les employés.

Les écarts entre les estimations de la capitalisation actuarielle et les résultats réels peuvent être importants et toute différence doit généralement être financée par les employeurs membres. L'évaluation actuarielle triennale la plus récente du régime date du 31 décembre 2012 et indique que le régime est entièrement capitalisé.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des crédateurs et charges à payer et de la somme à payer à La Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, se rapproche de leur juste valeur du fait de la relative brièveté de la période à courir jusqu'à échéance de ces instruments. La juste valeur de la dette à long terme ne diffère pas substantiellement de la valeur comptable.

Il est impossible de déterminer la juste valeur des subventions à recevoir pour immobilisations en raison de l'absence de modalités de remboursement fixes.

La juste valeur des garanties et lettres de crédit se fonde sur les frais actuellement exigés pour des ententes semblables ou encore sur le coût estimatif lié à leur résiliation ou au règlement des obligations liant l'Hôpital à ses contreparties à la date d'emprunt déclarée. Dans les situations où il n'existe aucun marché pour ces garanties et où celles-ci ont été émises sans aucun coût explicite, il est impossible d'en déterminer la juste valeur de manière suffisamment fiable. Sauf indication contraire, la direction estime que l'Hôpital n'encourt pas de risque important de taux d'intérêt ou de change découlant de ces instruments.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Hiérarchie de la juste valeur

Ce qui suit fournit une analyse des instruments financiers qui sont subséquemment à la comptabilisation initiale à la juste valeur, regroupé dans les niveaux de 1 à 3 selon le degré auquel la juste valeur est observable :

Niveau 1 - évaluation basée sur les prix cotés (non ajustés) en vigueur sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 - évaluation basée sur des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 - évaluation basée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de juste valeur exige l'utilisation de données observables du marché lorsque ces données existent. Un instrument financier est classé au plus bas niveau de la hiérarchie pour lequel une donnée significative fut utilisée pour déterminer sa juste valeur.

L'encaisse, les placements à court terme, les placements détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles, l'encaisse détenue en fiducie et l'endettement bancaire sont des juste valeur de Niveau 1.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 4. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuse sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. ORGANISMES APPARENTÉS

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la "Fondation"), une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 8 137 \$ (11 608 \$ en 2012). Au 31 mars 2013, l'Hôpital avait une subvention pour immobilisations corporelles de 3 694 \$ (6 261 \$ au 31 mars 2012; 9 015 \$ au 1^{er} avril 2011) à recevoir de la Fondation et une somme à recevoir de 530 \$ pour le fonds de dotation (531 \$ au 31 mars 2012; 350 \$ au 1^{er} avril 2011). De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gracieusement à la Fondation des locaux pour ses bureaux.

L'Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient une participation financière dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa ("l'Institut"). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2013, l'Hôpital avait une subvention pour immobilisations corporelles de nul \$ (9 873 \$ au 31 mars 2012; nul \$ au 1^{er} avril 2011) à recevoir de l'Institut et un débiteur opérationnel de 3 838 \$ (1 851 \$ au 31 mars 2012; 1 884 \$ au 1^{er} avril 2011) à recevoir de l'Institut. L'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 4 352 \$ (4 352 \$ en 2012) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 155 \$ (150 \$ en 2012) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état des résultats.

Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient une participation financière dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les "sociétés auxiliaires") et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation. Les sociétés auxiliaires ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires sont des organismes exonérés d'impôt qui ont été constitués en vertu des lois de l'Ontario.

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la "Corporation"), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux résidents de l'Hôpital. La somme à payer à la Corporation, totalisant 4 118 \$ (4 565 \$ au 31 mars 2012; 4 212 \$ au 1^{er} avril 2011), porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,85 % et est payable sur demande et n'est assortie d'aucunes modalités fixes de remboursement.

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
		(non audité)	(non audité)
Bilan			
Total de l'actif	5 590 \$	7 486 \$	6 145 \$
Total du passif	218 \$	106 \$	205 \$
Actif net	5 372	7 380	5 940
	5 590 \$	7 486 \$	6 145 \$
		2012	2011
Résultats des activités			
Total des revenus		2 801 \$	2 724 \$
Total des dépenses		4 809	1 284
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses		(2 008)\$	1 440 \$
Flux de trésorerie			
Exploitation		(1 594)\$	2 037 \$
Investissement		(184)	(81)
Flux de trésorerie de l'exercice		(1 778)\$	1 956 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

Les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. :

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. ("SAH") et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. ("SLHRO"). Les SAH et SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2013, l'Hôpital avait un intérêt économique de 3 462 \$ (3 609 \$ au 31 mars 2012; 3 511 \$ au 1^{er} avril 2011) dans l'actif net total de 5 969 \$ (5 898 \$ au 31 mars 2012; 5 683 \$ au 1^{er} avril 2011) de SAH. L'intérêt économique correspondante dans les SLHRO était de 9 956 \$ (7 143 \$ au 31 mars 2012; 6 518 \$ au 1^{er} avril 2011) du total de l'actif net de 12 133 \$ (12 428 \$ au 31 mars 2012; 11 412 \$ au 1^{er} avril 2011).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, l'Hôpital a versé 1 564 \$ (1 463 \$ en 2012) aux SAH pour des services alimentaires et 9 154 \$ (9 400 \$ en 2012) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste fournitures et autres charges à l'état des résultats.

Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario ("ALREO"). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

L'Hôpital d'Ottawa a conclu un contrat avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario pour faire construire un laboratoire régional, ce qui comprend un investissement dans des biens d'équipement. Au 31 mars 2013, l'Hôpital d'Ottawa avait terminé le projet à un coût total de 25 376 \$ dont 7 834 \$ (7 834 \$ au 31 mars 2012; 7 834 \$ au 1^{er} avril 2011) doit être assumé par l'ALREO. En échange de cet investissement dans des biens d'équipement, l'ALREO sera autorisé à occuper les locaux, selon les dispositions prévues aux ententes d'utilisation des locaux par les membres.

Au 31 mars 2013, l'Hôpital avait un intérêt économique de 1 233 \$ dans l'actif net total de 2 418 \$. L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 7 834 \$ (7 834 \$ au 31 mars 2012; 7 834 \$ au 1^{er} avril 2011) et un débiteur opérationnel à recevoir de 4 798 \$ (1 119 \$ au 31 mars 2012; 13 \$ au 1^{er} avril 2011).

Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain ("SASC"). Le SASC a pour but d'offrir des services d'approvisionnement commun pour les hôpitaux de la région de Champlain qui permettra d'intégrer les opérations d'information, approvisionnement et logistiques au sein de la région.

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

15. ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

Au 31 mars, l'Hôpital avait un compte à payer de 601 \$ (560 \$ au 31 mars 2012; 503 \$ au 1^{er} avril 2011) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital.

16. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
		(non audité) (note 3)
Placements à court terme	(147) \$	245 \$
Débiteurs	(16 168)	4 532
Stocks	(2 894)	(323)
Frais payés d'avance	(1 085)	488
Créditeurs et charges à payer	<u>10 275</u>	<u>22 720</u>
	<u>(10 019) \$</u>	<u>27 662 \$</u>

17. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2013, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.

Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le "HIROC"). HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2013.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

17. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)

Au 31 mars 2012, les SAH avaient un solde impayé de 6 423 \$ (6 796 \$ au 31 mars 2012; 8 917 \$ au 1^{er} avril 2011) sur une marge de crédit disponible de 7 851 \$ (9 806 \$ au 31 mars 2012; 9 800 \$ au 1^{er} avril 2011), dont l'Hôpital garantit 48,1 %. La garantie reste en vigueur jusqu'à ce que le prêt, les intérêts courus et les frais connexes aient été payés au complet. En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu d'avances des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. Au 31 mars 2013, la part de cette marge de crédit que l'Hôpital serait tenu de rembourser au cas où les SAH manqueraient à leurs engagements s'élevait à 3 089 \$ (3 269 \$ au 31 mars 2012; 4 289 \$ au 1^{er} avril 2011). À la date du rapport des auditeurs, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.

Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peut être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.

Au 31 mars 2013, l'Hôpital n'avait comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.

Au 31 mars 2013, des lettres de crédit totalisant 1 335 \$ (1 335 \$ au 31 mars 2012; 1 335 \$ au 1^{er} avril 2011) avaient été émises principalement à des autorités gouvernementales afin de garantir le respect des obligations de l'Hôpital relativement aux améliorations à apporter aux systèmes de la voirie, de l'aqueduc et du drainage sur les terrains de l'Hôpital.

L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 32 510 \$ pour les travaux de construction en cours dans les biens immobiliers au 31 mars 2013 (18 953 \$ au 31 mars 2012; 73 051 \$ au 1^{er} avril 2011). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 43 934 \$ (46 354 \$ au 31 mars 2012; 28 064 \$ au 1^{er} avril 2011).

L'Hôpital a conclu un accord visant la mise à niveau de ses systèmes de laboratoire et il a comptabilisé au 31 mars 2013 une somme de 5 244 \$ (4 382 \$ au 31 mars 2012; 2 727 \$ au 1^{er} avril 2011). Le coût total pour compléter la mise à niveau est estimé à 420 \$ (1 281 \$ au 31 mars 2012; 2 937 \$ au 1^{er} avril 2011).

L'HÔPITAL D'OTTAWA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013
(en milliers de dollars)

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

19. FINANCEMENT NON RÉCURRENT

L'Hôpital recevra jusqu'à 69 319 \$ de financement non récurrent au cours de l'exercice en cours et des deux exercices suivants afin d'adresser spécifiquement la position déficitaire du fonds de roulement ajusté de l'Hôpital. Tel qu'indiqué dans l'entente de financement, ce financement est non récurrent et doit être utilisé exclusivement à adresser la position déficitaire du fonds de roulement. Le montant de financement additionnel non récurrent comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013 est de 23 107 \$.